# Le Pakistan renonce à pénaliser les conversions forcées de jeunes filles, souvent mineures, hindoues ou chrétiennes

16/10/2021 à 8h36




**Il n’y aura pas de loi contre les conversions forcées au Pakistan. Le gouvernement a reculé dans sa tentative de légiférer contre ce fléau dont sont victimes les minorités religieuses. Le ministre des affaires religieuses et de l’harmonie confessionnelle a opposé son veto à un texte préparé par sa collègue du ministère des droits de l’homme. Une commission parlementaire a rejeté mercredi 13 octobre le projet de loi. Chaque année, environ 1 000 jeunes filles, souvent mineures, hindoues ou chrétiennes sont capturées, converties à l’islam et mariées de force.**

Ces jeunes filles sont enlevées et mariées à des musulmans plus âgés. Les témoignages de jeunes filles qui ont pu s’échapper et qui sont obligées de vivre dans la clandestinité racontent des scènes dramatiques. Elles sont violées, traitées comme des esclaves, parfois attachées à une corde ou prostituées.

Le Pakistan s’est illustré ces dernières années par une intolérance croissante envers les minorités religieuses. Au

moment de la partition, en 1947, il comptait 20 % de non-musulmans, il n'en reste qu'un peu plus de 3 %. Le pays de 220 millions d'habitants est composé à 96 % de musulmans, majoritairement sunnites, 1,5 % de chrétiens, 1,6 % d'hindous, 0,5 % d'ahmadis, une branche minoritaire de l'islam, qui ne sont pas reconnus comme musulmans, et d'une poignée de sikhs (moins de 30 000).

Si la Constitution garantit en principe le droit des minorités à exercer leur religion, l'égalité de statut et l'égalité des chances de tous les citoyens du pays, dans les faits, les minorités sont discriminées, violentées et paupérisées. […]

Le Monde